

Diminuer l'impact des marées vertes

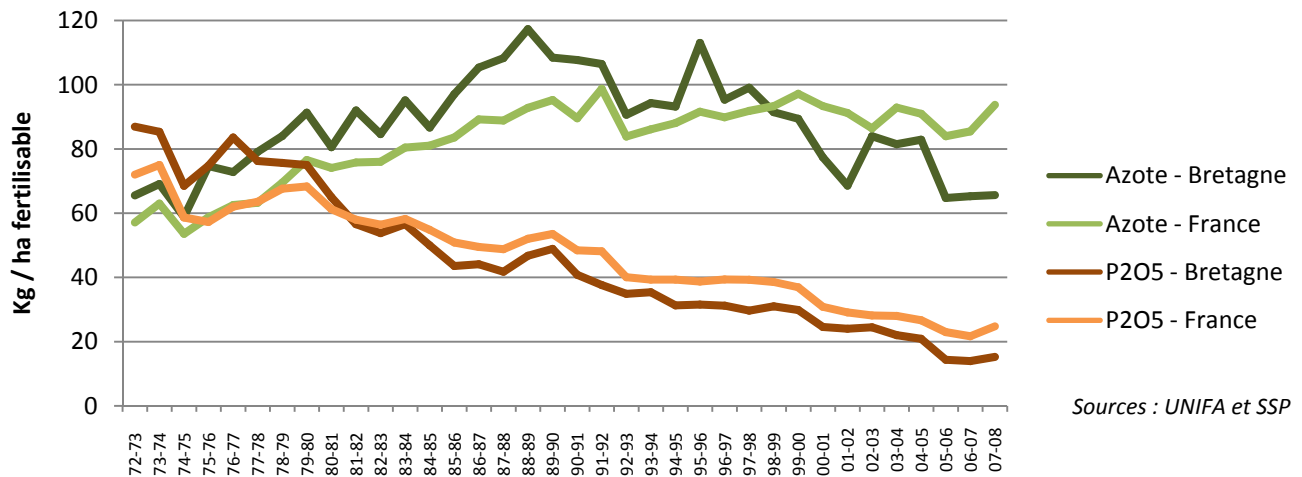
Depuis le 28 juillet 2009, date de la mort d'un cheval enlisé dans les algues en décomposition accumulées en fond de la baie de Lannion (22), l'échouage des algues vertes sur les plages est devenu un problème de sécurité publique qui touche les industriels de la fertilisation.

Les marées vertes sont un phénomène complexe impliquant de nombreuses causes : plage en fond de baie, eau claire et peu profonde, ensoleillement, présence d'éléments nutritifs. Les plages les plus touchées connaissent ce phénomène depuis plus d'une trentaine d'années. L'entraînement de phosphore et de nitrate venant des sols cultivés, des élevages mais aussi des stations d'épuration favorise la prolifération des algues vertes mais n'est pas la seule cause.

Le phosphore et le nitrate sont des éléments nutritifs essentiels pour les plantes. L'azote apporté au sol, quelque soit son origine, va être transformé en nitrate. Lorsque les apports d'azote venant des engrais ou des effluents d'élevage dépassent le besoin des plantes, du nitrate peut être entraîné avec l'excès d'eau. A l'inverse le phosphore est fortement retenu par le sol. L'érosion en arrachant des particules de terre entraîne le phosphore qui y est fixé.

L'UNIFA, Union des industries de la fertilisation, se préoccupe de cette situation et propose aux agriculteurs des outils et des méthodes pour ajuster les apports d'azote et de phosphore aux stricts besoins des cultures et des prairies et pour prévenir leur entraînement. Ces méthodes sont validées par la recherche agronomique publique et par les instituts techniques agricoles. Leur adoption conduit généralement à une réduction de l'apport d'engrais minéral en exploitation d'élevage. L'utilisation d'azote minéral a diminué de 30% en Bretagne depuis 20 ans soit trois fois plus que dans le reste de la France.

Evolution comparée des livraisons d'azote minéral (N) et de phosphore (P2O5) en France et en Bretagne



Pour prévenir l'entraînement d'éléments nutritifs vers l'eau, deux nouvelles obligations viennent renforcer, depuis juillet 2009, un cadre réglementaire constamment durci en Bretagne depuis 15 ans :

- Une protection des cours d'eau par des zones arbustives ou herbacées de 5 à 10m de large sur les deux rives,
- Une couverture végétale obligatoire des sols à l'automne pour absorber le nitrate présent dans le sol.

Les effets de ces nouvelles mesures contribueront à la baisse des concentrations en phosphore et en nitrate dans les eaux de surface en Bretagne. Une baisse y est observée pour ces deux éléments depuis 2000.